

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 06994
Numéro SIREN : 847 972 130
Nom ou dénomination : A.P.P

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2022 sous le numéro de dépôt 3519

PG 99 040321

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	08 FEV. 2022
SOUS LE N°	3519

SOCIETE A.P.P

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 04/03/2021

En date du 04/03/2021, à 18 heures, les associés de la SAS A.P.P se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance, conformément aux prescriptions légales et statutaires.

L'ordre du jour est le suivant :

- Autorisation de signer un bail

Sont présents :

- Loïc DEGARDIN propriétaire de 25000 parts sociales numérotées de 1 à 25000
- Thomas ROSELE propriétaire de 25000 parts sociales numérotées de 25001 à 50000

Total des parts présentes : 50000

M. Loïc DEGARDIN préside la séance en qualité de gérant.

En conséquence, l'assemblée pouvant délibérer, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Un échange de vues intervient au cours duquel le gérant fournit tous renseignements et explications complémentaires. Puis personne ne demandant plus la parole, il met aux voix la résolution figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

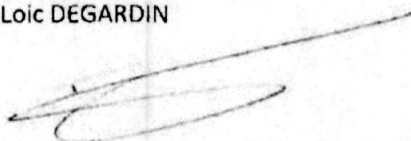
La collectivité des associés donne tout pouvoir au gérant M. Loïc DEGARDIN afin de signer un bail sur le local situé à Vincennes, 45 rue Robert GIRAUDINEAU, pour un loyer annuel de 18.000 € HT HC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président de séance et tous les associés présents après lecture, pour faire valoir ce que de droit.

Loïc DEGARDIN



Thomas ROSELE

